

L'utilisation du plancher de circulation doit être impérativement combinée à la mise en place d'un système de retenue contre les chutes en hauteur.



Ce système est un Equipement de Protection Individuel (EPI) et est strictement personnel, il ne doit pas être partagé. Son état doit être vérifié avant chaque utilisation et le matériel doit être remplacé à chaque fois qu'il a retenu une chute.

Ce système de retenue contre les chutes doit contenir au minimum les éléments suivants :

- 1 harnais avec anneau sternal,
- 1 stop-chute (coulisseau),
- 3 connecteurs (mousquetons),
- 1 longe de 1 m,
- 1 corde de 50 m (compatible avec l'anti-chute),
- 1 sac à lancer avec cordelette nylon,
- 1 sac de rangement,
- 1 anneau de sangle pour ancrer la corde.

L'utilisation d'un nouveau matériel ne s'improvise pas, chaque intervenant doit au préalable avoir lu attentivement les notices d'utilisation (planchers + ki-anti-chute) et reçu une formation spécifique au travail en hauteur.



Pour tout renseignement, s'adresser au service Prévention des Risques Professionnels de votre MSA

MSA 22 : Tél. 02 96 78 88 58
MSA 29 : Tél. 02 98 85 79 31

MSA 35 : Tél. 02 99 01 82 55
MSA 56 : Tél. 02 97 46 52 36

santé - sécurité au travail

> TRAVAUX SUR LES TOITURES

Travaux sur toitures fragiles : Attention danger !

Le fibro et le translucide sont glissants et, surtout, ils cassent...

... Des conseils pour ne pas tomber



L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

- Les fibres-ciment et les plaques translucides sont des matériaux fragiles, ils ne sont pas faits pour marcher dessus.
- Les toitures sont en pente, souvent humides et recouvertes de mousse, elles peuvent devenir très glissantes.
- Les chutes sont nombreuses, elles sont souvent très graves.

Conseil n°1 :

Ne montez pas sur vos toitures : faites appel à un professionnel.

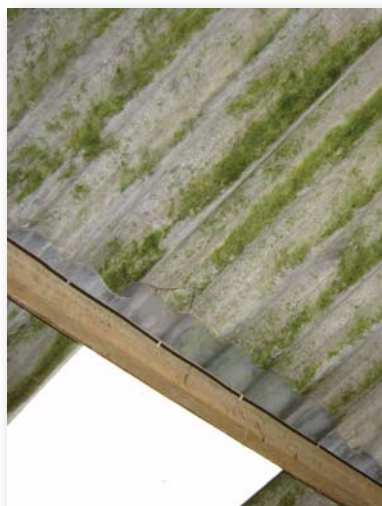


Intervenir sur une toiture est un travail qui ne s'improvise pas, qui nécessite équipement et compétence. Nacelle, filets, garde corps, harnais antichute : ne prenez pas de risques, profitez du savoir-faire des entreprises spécialisées.

Les translucides sont parfois invisibles de l'extérieur



Certaines plaques contenant de la cellulose (en remplacement de l'amiante) peuvent devenir cassantes très rapidement. Les anomalies sont souvent repérables de l'intérieur



Les feuillets de renfort n'empêchent pas les accidents



Mais dans certains cas, vous pouvez quand même être amenés à monter sur votre toit pour des interventions ponctuelles et de courtes durées.

Règle n°2 : Face à ces situations gardez votre sécurité, en utilisant un plancher de circulation et un système anti-chute.

Une ligne de vie est constituée en passant une corde de part et d'autre de la toiture. Elle est ensuite accrochée à un point d'ancrage solide (arbre, tracteur, structure du bâtiment...). Avant de monter à l'échelle l'intervenant met son harnais et s'accroche à la corde



1 L'échelle doit dépasser la toiture de un mètre, elle est munie d'un stabilisateur



2 Les planchers permettent d'évoluer sur la toiture. Ils doivent toujours porter au moins sur 2 pannes



3 Deux planchers sont posés en parallèle sur le toit. Un troisième plancher est posé perpendiculairement sur les deux autres. L'intervenant dispose d'un chemin en U entourant la zone d'intervention



4 La fixation est réalisée au niveau des tire-fond existants



Règle d'or :
N'intervenez jamais seul.
Faites-vous assister et surveiller :
en cas de chute, même avec un harnais, un sauvetage rapide est indispensable